



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CONSEIL NATIONAL

Session des 14 & 15 mai 2014

Point 3 à l'ordre du jour

Rapporteur Marcel GRIGNARD

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX 2013

Sommaire

I - Rapport des commissaires aux comptes	2
II - Etats financiers (bilan et compte de résultat)	4
III - Faits majeurs de l'exercice	9
IV - Bilan Actif	10
V - Bilan Passif	14
VI - Compte de résultat	18
VII - Annexe	21

CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL

C.F.D.T.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Ernst & Young et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La-Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Confédération Française Démocratique du Travail
4, boulevard de la Villette
75955 Paris Cedex 19

Aux membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau National, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat C.F.D.T., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau National. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat du syndicat à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2013 comprennent :

- des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et des valeurs mobilières de placement, comme exposé dans les notes 2.1.1, 2.1.6 et 2.1.9 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les règles d'évaluation de ces actifs à la clôture de l'exercice. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié les évaluations qui en résultent.
- Des provisions sont constituées pour couvrir les risques tels que décrits en note 2.2.2. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents présentés aux membres du conseil national sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 7 mai 2014

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres

PricewaterhouseCoopers Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Francis Chartier

BILAN ACTIF

	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	46 296	10 891	35 406	25 800
Logiciels	46 296	10 891	35 406	25 800
Frais d'établissement				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	76 014 624	23 962 988	52 051 636	56 826 943
Terrains	13 306 906		13 306 906	13 306 906
Constructions	50 486 464	18 886 782	31 599 681	35 350 867
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 902 374	4 523 733	2 378 641	3 428 548
Autres	1 232 967	552 473	680 494	716 389
Immobilisations corporelles en cours	4 085 913		4 085 913	4 024 233
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	259 983 637	3 525 052	256 458 585	251 233 546
Participations	485 467	286 000	199 467	263 592
Créances rattachées à des participations	24 649 411		24 649 411	25 783 629
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	231 698 701	3 219 321	228 479 381	222 701 753
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 148 913	19 731	3 129 182	2 483 429
Autres	1 143		1 143	1 143
TOTAL (I)	336 044 557	27 498 931	308 545 627	308 086 289
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 525		3 525	2 052
Avances et acomptes versés sur commandes	91 174		91 174	261 003
Créances	25 480 268	704 112	24 776 155	16 121 160
Créances usagers et comptes rattachés	116 023		116 023	106 638
Autres	25 364 245	704 112	24 660 132	16 014 522
Valeurs mobilières de placement	18 044 360	-	18 044 360	19 141 295
Autres titres	18 044 360		18 044 360	19 141 295
Instruments de trésorerie	-		-	-
Disponibilités	7 423 702		7 423 702	9 555 833
Charges constatées d'avance	250 473		250 473	315 969
TOTAL (II)	51 293 501	704 112	50 589 388	45 397 313
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	-
Ecart de conversion Actif (V)	-		-	-
TOTAL (I+II)	387 338 058	28 203 043	359 135 015	353 483 602
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents				-
- autorisés par l'organisme de tutelle				-
Dons en nature restant à vendre				-

CFDT - CONFEDERATION		Exercice clos le : 31/12/2013	
BILAN PASSIF			
	31/12/2013	31/12/2012	
	Net	Net	
FONDS SYNDICAUX			
FONDS PROPRES			
Réserves	312 920 556	308 376 117	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	220 203	4 544 439	
AUTRES FONDS PROPRES			
Fonds propres avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations			
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	313 140 759	312 920 556	
PROVISIONS			
Provisions pour risques	1 664 616	1 015 160	
Provisions pour charges	10 329 973	10 550 941	
FONDS DEDIES			
Sur contributions publiques de financement			
Sur autres ressources	335 769	480 660	
TOTAL (II)	12 330 358	12 046 760	
DETTES			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	4 770 000	5 300 000	
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 114 090	3 868 691	
Dettes fiscales et sociales	183 999	64 776	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	23 939 957	18 940 352	
Produits constatés d'avance (1)	655 853	342 468	
TOTAL (III)	33 663 898	28 516 286	
Ecart de conversion Passif (IV)	-	0	
TOTAL (I+II+III+IV)	359 135 015	353 483 602	
(1) dont à plus d'un an			
dont à moins d'un an	655 853	342 468	
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-	0	
(3) emprunts participatifs	-	0	
ENGAGEMENTS DONNES	-	0	

CFDT - CONFEDERATION		Exercice clos le : 31/12/2013	
COMPTE DE RESULTAT			
	31/12/2013	31/12/2012	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
1.Ventes de marchandises			
2.Production vendue (services)	2 171 186	2 111 217	
Montant net du chiffre d'affaires	2 171 186	2 111 217	
Subventions - Contributions	15 122 059	15 940 406	(1)
Reprises sur dépréciations, sur provisions et amort. et transferts de charges	2 237 222	2 428 249	
Cotisations	15 085 945	14 972 747	
Autres produits (1)	1 841 591	1 476 229	
TOTAL (I)	36 458 003	36 928 847	
CHARGES D'EXPLOITATION			
Marchandises : Achats	8 295	41 925	
Variation de stocks	-1 473	1 999	
Matières premières et autres approvisionnements : Achats			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes *	23 581 522	22 115 419	
Impôts, taxes et versements assimilés	645 800	611 016	
Salaires et traitements	371 974	420 113	
Charges sociales			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 540 539	5 412 275	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	508 897	133 400	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 169 268	1 495 240	
Subventions accordées par l'organisation syndicale	948 549	2 229 429	
Autres charges	8 188 689	7 226 431	(1)
TOTAL (II)	41 962 059	39 687 248	
* Y compris redevance de crédit bail mobilier	-	-	
* Y compris redevance de crédit bail immobilier	-	-	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-5 504 056	-2 758 401	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent ou déficit transféré (III)	1 102 636	902 680	
Déficit ou excédent transféré (IV)	2 592 618	891 124	
(1) Dont :			
Dons	-	-	
Legs et donations	-	-	
Produits liés à des financements réglementaires	-	-	
Ventes de dons en nature	-	-	

(1) Sur le montant de 15 122 k€ ("Subventions-Contributions"), un total de 7.389 k€ ("Autres charges") est reversé à des organisations affiliées.

CFDT - CONFEDERATION		Exercice clos le : 31/12/2013	
COMPTE DE RESULTAT			
		31/12/2013	31/12/2012
Produits financiers			
De participations		684 361	1 213 873
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		230 168	51 771
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges financières		1 442 357	2 476 846
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 245 441	543 569
	TOTAL (V)	3 602 327	4 286 059
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		18 775	8 499
Intérêts et charges assimilés		107 406	13 993
Différences négatives de change		10	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL (VI)	126 191	22 492
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		3 476 136	4 263 567
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		-3 517 902	1 516 723
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		434 065	2 365 875
Sur opérations en capital		45 791 816	31 913 107 (2)
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges exceptionnelles			
	TOTAL (VII)	46 225 881	34 278 982
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		17 458	441 974
Sur opérations en capital		42 565 887	30 899 635 (2)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	TOTAL (VIII)	42 583 345	31 341 608
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		3 642 536	2 937 374
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les sociétés (X)		49 321	43 949
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)		343 854	386 397
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)		198 964	252 107
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI)	87 732 701 (XIII)	76 782 966
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	87 512 498 (XIV)	72 238 527
EXCEDENT OU DEFICIT (XIII-XIV)		220 203	4 544 439
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat		-	-
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature		-	-
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			
Participation aux événements récurrents pluriannuels		-700 000	-700 000

(2) La différence entre le montant des produits (45.792 k€) et le montant des valeurs nettes comptables des titres sortis (42.566 k€) génère un excédent de 3.226 k€.

Sommaire

Page

1	Faits majeurs de l'exercice	9
1.1	Événements principaux de l'exercice	9
1.2	Principes, règles et Méthodes comptables	9
1.2.1	Présentation des comptes	9
1.2.2	Méthode générale	9
2	Informations relatives au bilan	10
2.1	Actif	10
2.1.1	Tableau des immobilisations	10
2.1.2	Tableau des immobilisations et dépréciations	10
2.1.3	Immobilisations incorporelles	10
2.1.4	Immobilisations corporelles	10
2.1.5	Principaux mouvements	11
2.1.5.1	Méthode d'amortissement	11
2.1.6	Immobilisations financières	11
2.1.6.1	Liste des filiales et des participations	12
2.1.6.2	Créances rattachées à des participations	12
2.1.6.3	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	12
2.1.6.4	Autres titres immobilisés	13
2.1.7	Créances	13
2.1.8	Produits à recevoir	13
2.1.9	Valeurs mobilières de placement	13
2.1.10	Charges constatées d'avance	14
2.2	Passif	14
2.2.1	Fonds syndicaux	14
2.2.2	Provisions pour risques et charges	14
2.2.2.1	Tableau des provisions pour risques et charges	14
2.2.2.2	Évaluation des provisions pour risques et charges	15
2.2.3	Fonds dédiés – Tableau de suivi	16
2.2.4	État des dettes	16
2.2.5	Charges à payer	17
3	Informations relatives au compte de résultat	18
3.1	Tableau de détermination des ressources	18
3.1.1	Fait générateur des cotisations	18
3.1.2	Contributions publiques de financement	19
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	19
3.3	Contributions volontaires en nature	19
3.4	Autres informations sur le compte de résultat	19
3.4.1	Autres achats et charges externes	19
3.4.2	Reprises de provisions & transferts de charges – Autres produits	20
3.4.3	Quotes-parts de résultats de GIE	20
3.4.4	Résultat financier	20
3.4.5	Résultat exceptionnel	20
4	Autres informations	21
4.1	Engagements hors bilan	21
4.1.1	Engagements financiers	21
4.2	Consolidation comptes consolidés	21
4.3	Événements postérieurs à la clôture	21

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La confédération a mis en service au cours de l'année 2013, sa nouvelle application de Gestion de ses adhérents et de ses structures en ligne, dénommé GASEL. Cette évolution majeure a consisté, à transplanter le périmètre fonctionnel de cinq applications de la gestion de l'adhérent et des structures dans un nouvel environnement technologique permettant un accès partagé, réparti et sécurisé à une base de données centralisée rassemblant tous les référentiels uniques nécessaires à la gestion en temps réel de l'adhérent et des structures.

Faisant suite à la décision prise lors de l'Assemblée Générale des syndicats de 2012, le projet d'évolution de l'organisation se poursuit jusqu'au congrès de juin 2014. Il se décline en plusieurs chantiers : accompagnement et soutien des militants, proximité avec les salariés, service à l'adhérent, place des syndicats-rôle des structures CFDT, place et prise de responsabilité des jeunes, des femmes et des personnes issues de la diversité, information-communication en direction des salariés, des adhérents, des militants et des responsables. La mise en œuvre de ces projets s'est notamment matérialisée en 2013 par un travail mené en lien avec les organisations sur la base de convention de partenariats et l'organisation en octobre d'un rassemblement national de 5000 élus à la Porte de Versailles. Les moyens financiers dégagés pour ces projets sur l'exercice 2013, représentent des sommes conséquentes, autour de 987 k€.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La confédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au 1er janvier 2013	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	29	17		46
Immobilisations corporelles	75 258	772	15	76 015
Immobilisations financières	256 183	59 006	55 205	259 984
TOTAL	331 470	59 795	55 220	336 045

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond pour l'essentiel à la réfection des locaux de Bierville pour 196 k€, de la rénovation des locaux de l'immeuble Belleville pour 87 k€ et de ceux de l'immeuble Bolivar pour 251 k€

Le montant net d'augmentation des Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP) est de 3.052 k€, relative à des opérations d'arbitrage ou d'apports opérées sur les valeurs inscrites en immobilisations financières. Par ailleurs, les trois SCI contrôlées par la confédération ont remboursé un montant de 1.134 k€ sur les créances rattachées aux participations.

2.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations

Rubriques	Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier 2013	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4	7		11
Immobilisations corporelles	18 431	5 532		23 963
Immobilisations financières	4 949	19	1 442	3 526
TOTAL	23 384	5 558	1 442	27 500

2.1.3 Immobilisations incorporelles

La confédération a développé un logiciel de gestion des syndicats « Gasel » qu'elle met à la disposition exclusive des syndicats affiliés à la CFDT.

Ce logiciel n'est pas valorisé dans les comptes.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurant au bilan arrêté au 1^{er} janvier 2009 (terrains et immeubles) avaient été valorisées sur la base d'une expertise immobilière pour les comptes de l'exercice 2009.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Les immobilisations corporelles acquises en 2013 sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.5 Principaux mouvements

Les éléments constituant les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2013 sont rappelés en 2.1.1. Il est à noter que des travaux étaient déjà inscrits dans les comptes des exercices 2012, notamment représentés par :

- l'acquisition d'un ensemble immobilier qui fera l'objet d'importants travaux d'aménagement intérieur à compter de l'exercice 2014 ; il est à noter que la valeur du terrain, estimé à 30% du montant total de l'acquisition s'élevant à 5.300 k€, est inscrite sur le poste comptable terrains.

2.1.5.1 Méthode d'amortissement

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Gros œuvres	Linéaire	de 24 à 31 ans
Façades étanchéité...	Linéaire	5 ans
CVC, électricité...	Linéaire	de 5 à 8 ans
Installations, aménagements	Linéaire	de 6 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 5 à 10 ans

Pour les postes « Installations, aménagements », « Matériel et outillage » et « Matériel de bureau », la durée d'amortissement des biens figurant au bilan arrêté au 1er janvier 2009 (valorisation sur expertise) a été ramenée à une durée correspondant à la période initiale de leur amortissement.

2.1.6 Immobilisations financières

La Confédération réalise des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, SICAV monétaires, titres de participation.

Les mouvements 2013 sur les immobilisations financières et sur les valeurs mobilières de placement sont évalués à leur coût historique.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre 2013 en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

2.1.6.1 Liste des filiales et des participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.
Aucune dépréciation n'a été enregistrée en 2013.
Il n'y a pas eu de mouvement significatif en cours d'année.

Sociétés		Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la CFDT	CA HT du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
Filliales (+ 50 %)	SCI Loire-Jaurès	616	100%	15	15	6 857	1 366	601	257
	SCI Flandre-Jaurès	57	100%	15	15	3 776	522	95	-
	SCI Rebuffat-Jaurès	243	100%	2	2	14 015	1 592	241	418
Participations (10 à 50 %)	néant								

2.1.6.2 Créances rattachées à des participations :

Elles correspondent aux créances identifiées sur les trois SCI (Loire-Jaurès, Flandre-Jaurès et Rebuffat-Jaurès).

2.1.6.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (Tiap)

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille pour un montant de 231.699 k€ correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves. Ces titres sont immobilisés bien qu'ils soient composés en partie par des valeurs mobilières de placement.

Une dépréciation nette a été constatée en 2013 à hauteur de 3.219 k€

Exercice 2013	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable
Fractions du portefeuille évaluées :						
• Au coût de revient	227 345	222 702		231 699	228 479	
• Au cours de bourse			254 976			268 317
• D'après la situation nette						
• D'après la situation nette réestimée						
• D'après une valeur de rendement ou de rentabilité			5 957			6 899
• D'après la valeur de souscription (titres libérées)						
Valeur estimative du portefeuille	227 345	222 702	260 933	231 699	228 479	275 216

2.1.6.4 Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont essentiellement constitués par :

- 4.550 titres de la SAS Vigeo (dont 650 titres acquis en 2011), sur 174.951 actions de 100 € composant son capital.

La dépréciation enregistrée en 2011 sur ces titres (286 k€) a été maintenue en 2013 dans les comptes.

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>Créance de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	24 649		24 649
Prêts (1)	3 149	50	3 099
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances usagers et comptes rattachés	116	116	
Autres créances	25 364	25 364	
Charges constatées d'avance	250	250	
Total	53 528	25 780	27 748
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	946		
Prêts récupérés en cours d'exercice	300		

2.1.8 Produits à recevoir

Ils sont constitués par :

- Cotisations à recevoir (Scpvc)	6.250 k€
- Subventions et contributions à recevoir	3.087 k€
- Autres produits à recevoir	139 k€
- Autres créances	13.987 k€

2.1.9 Valeurs mobilières de placement

Les mouvements 2013 sur les valeurs mobilières de placement sont évalués au coût unitaire moyen pondéré pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions.

Des dépréciations sont constatées en fin d'exercice en cas de moins-value latente. Au 31 décembre 2013, aucune dépréciation n'a été constatée.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

Conformément à la règle établie lors des exercices précédents, il est rappelé que des titres s'assimilant à des valeurs mobilières de placement sont inscrits en Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) ; en effet, ils correspondent à des placements à long terme assurant la gestion patrimoniale des réserves.

2.1.10 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance (250 k€) correspondent à des charges d'exploitation de l'exercice, et sont composées de :

- Achats études et prestations de services	57 k€
- Contrats de maintenance	58 k€
- Assurance	46 k€
- Documentations	73 k€
- Déplacements et Séjours	6 k€
- Divers	10 k€

2.2 Passif

2.2.1 Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Libellé	Solde au 1 ^{er} janvier 2013	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds syndicaux				
Réserves générales	157 046	1 620		158 666
Réserve affectée Caisse Nationale d'Action Syndicale	146 202	2 207		148 409
Autres réserves affectées	2 828	17		2 845
Réserve affectée événements pluriannuels (1)	2 300	700		3 000
Report à nouveau				-
Résultat de l'exercice	4 544	220	4 544	220
Autres fonds syndicaux	-			-
Total	312 920	4 764	4 544	313 140

(1) Pour assurer le financement des événements récurrents et significatifs dont la fréquence est supérieure à un an (congrès et élections prud'homales), la confédération a constitué une réserve s'élevant à 3.000 k€ qui doit augmenter en 2014, lors de la décision d'affectation du résultat 2013.

En pied de compte de résultat figure cette part du résultat de l'exercice 2013 qui sera affectée à cette réserve, soit 700 k€.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au 1 ^{er} janvier 2013	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : utilisations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	1 015	656		7	1 664
Provisions pour charges	10 551	1 514		1 735	10 330
Total	11 566	2 170	-	1 742	11 994

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques comprennent :

- Provision pour litiges : 309 k€
- Provision pour charges financières* : 1.355 k€

* Les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles affiliées à la Cfdt ont la possibilité de confier à la Confédération tout ou partie de leur trésorerie liée à leurs réserves, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations, à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à une valeur « linéarisée ».

Au 31 décembre 2013, des plus-values financières latentes (différence entre la valeur historique et la valeur sur le marché des titres détenus) sont constatées sur le portefeuille global détenu par la Confédération.

Si les organisations demandaient le remboursement de leurs parts à la Confédération au 31 décembre 2013, elles appréhenderaient une partie de ces plus-values latentes. La Confédération constate donc, à la clôture de l'exercice, une provision pour charges financières, correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan, et la valeur du montant qui aurait dû être reversé aux organisations si elles avaient sollicité un remboursement au 31 décembre.

Les provisions pour charges se rapportent essentiellement aux :

- Provision de la Caisse Nationale d'Action Syndicale* : 7.759 k€

* Elle est représentative des sommes que la Confédération (CNAS) est susceptible de payer au titre de la couverture juridique assurée aux adhérents de la CFDT.

- Provision relative aux engagements pris en matière de retraite et engagements similaires* : 2.569 k€

* L'ensemble du personnel est soit rémunéré par le GIE Belleville soit mis à disposition. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE Belleville et GIE Villette (structures liées), font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Suivant l'application des textes conventionnels (distincts pour le secrétariat confédéral et pour le secrétariat administratif), les prestations futures découlent de :

- L'ancienneté à la date de l'évaluation,
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite,
- Les droits tels que définis,
- Les conditions du départ en retraite (démissions),
- Le facteur d'actualisation,
- La probabilité de paiement de la prestation (maintien du salarié dans l'organisation jusqu'à l'âge de son départ en retraite).

Le taux d'actualisation utilisé est de : 3 % (basé sur un taux publié par l'Institut des Actuaire). Le taux d'évolution des rémunérations est de : 4 % observés ces quatre dernières années.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi

Ressources	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Conventions diverses	1 111	480	344	199	335
Total	1 111	480	344	199	335

En conformité avec le règlement CRC 2009-10, a été appliquée la disposition stipulant une inscription en « Engagements à réaliser » de montants affectés à des actions définies, repris au cours des années ultérieures en fonction de leur utilisation.

2.2.4 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunt (2) et dette auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine	4 770	530	2 120	2 120
Emprunt et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 114	4 114		
Dettes fiscales et sociales	184	184		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (1)	23 940	14 300		9 640
Produits constatés d'avance	656	656		
TOTAL	33 664	19 784	2 120	11 760
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	530			

(1) Le montant des autres dettes correspond pour 14.300 k€ à des dettes d'exploitation (essentiellement sur des structures affiliées) et pour 9.640 k€ à des dettes envers des Fédérations professionnelles et Unions Régionales Interprofessionnelles.

En effet, les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles ont la possibilité de confier tout ou partie de leur trésorerie à la Confédération, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte. La dette figurant au bilan pour 9.640 k€ représente les fonds confiés par les organisations à la Confédération, en valeur historique et se rapportant à une partie de leurs réserves.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à la valeur « linéarisée ».

Une provision pour charges financières (1.355 k€) a été constatée dans les comptes de la Confédération au 31 décembre 2013 correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan de la Confédération, et la valeur du montant que la Confédération aurait dû rembourser aux organisations si elles l'avaient demandé à la clôture de l'exercice.

2.2.5 Charges à payer

Les charges à payer correspondent à des charges d'exploitation :

- Factures non parvenues :	1.344 k€
- Diverses charges d'exploitation :	12 k€
- Contributions à verser aux organisations Cfdt :	4.393 k€
- Autres dettes	8.534 k€

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Tableau de détermination des ressources

Cotisations reçues ⁽¹⁾	15 086
« - » reversement de cotisations à des syndicats visés à l'article L.2135-1	-
« + » subventions-contributions reçues ⁽²⁾	15 122
« - » reversement subventions-contributions à des organisations affiliées ⁽²⁾	- 7 389
« + » autres produits d'exploitation perçus	6 250
« + » produits financiers perçus	2 160
TOTAL	31 229

- (1) Le montant des cotisations représente la part de la cotisation perçue par la Confédération pour ses seules activités. La part de la cotisation concernant l'activité « Information » est directement perçue par le GIE Cfdt-Presse, pour 7.319 k€. Cette part ne figure donc pas dans les comptes de la Confédération et le montant des cotisations relevant des activités gérées par la Confédération s'établit ainsi pour 2013 à un total de 22.231 k€.

Ces parts relèvent de la centralisation de la collecte totale par le « Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations » (SCPVC) des organisations affiliées à la Cfdt, s'élevant à un montant de 82.533 k€ pour l'exercice 2013.

- (2) La somme de 15.122 k€ est constituée par des ressources issues de :

- Conventions pour mener des actions spécifiques aux organisations syndicales : 6.079 k€
- Participation et actions effectuées dans le cadre d'organismes paritaires : 8.104 k€
- Conventions de partenariat : 939 k€

La Confédération reverse une partie de ces ressources aux organisations affiliées qui contribuent à la réalisation des actions financées. De ce fait, l'analyse du poste « subventions-contributions » (15.122 k€) n'est pertinente que si l'on tient compte de 7.389 k€ de reversements, ramenant le montant de ressources nettes à 7.733 k€.

3.1.1 Fait générateur des cotisations

Le versement des cotisations est comptabilisé selon le principe édicté par la « Charte financière » régissant la répartition des cotisations entre structures affiliées à la Cfdt.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures Cfdt des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

3.1.2 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2013, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Les collaborateurs administratifs et permanents syndicaux qui composent le personnel de la Confédération sont régis par des statuts différents, selon la distinction suivante :

Catégories	Personnel facturé	Personnel mis à disposition
	par le GIE Belleville *	
Secrétariat admin. & technique	72	1
Secrétariat confédéral	63	24
TOTAL	135	25

* Le GIE Belleville facture par ailleurs du personnel aux associations contrôlées par la Confédération et entrant dans le périmètre de consolidation.

3.3 Contributions volontaires en nature

La Confédération Cfdt se réfère aux dispositions de l'article 4 du règlement CRC n° 2009-10 (Annexe) définissant le « Traitement des contributions en nature », effectuées à titre gratuit.

Les contributions volontaires en nature sont exclusivement constituées par des mises à disposition de permanents syndicaux ; leur durée de fonction au sein de la Confédération, renouvelable, correspond généralement à un mandat relevant du Congrès confédéral qui se tient tous les quatre ans.

Le nombre de personnes mises à disposition est de 25 en 2013. Ces personnels sont issus essentiellement de fonctions publiques.

Les indications émanant des entités tierces concernées permettent à la Confédération d'appréhender la valorisation de ces contributions, à savoir 1.840 k€ pour l'exercice 2013.

3.4 Autres informations sur le compte de résultat

3.4.1 Autres achats et charges externes

Le montant de la facturation émanant du GIE-Belleville s'établit pour l'exercice à un montant de 10.536 k€ - Personnel refacturé - (figurant sur le poste « autres achats et charges externes » du compte de résultat).

Cette facturation représente 45% du poste « Autres achats et charges externes » s'élevant au total à 23 582 k€, dont les autres principales prestations sont :

- Prestations juridiques	1.694 k€
- Prestations informatiques	1.572 k€
- Charges d'occupation des locaux	1.081 k€
- Frais de réunions et missions	1.959 k€
- Coûts de maintenance et assurance	633 k€
- Etudes et documentations	1.034 k€
- Divers honoraires	1.037 k€

3.4.2 Reprises de provisions et transferts de charges - Autres produits :

Figure sur ce poste un montant de 1.305 k€ de reprises de provisions relatives à des dossiers juridiques instruits par la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) et réglés durant l'exercice 2013.

Les transferts de charges concernent principalement des « refacturations » faites à des structures associées (Gie ou associations) pour un montant de 494 k€

Le montant des autres produits (1.841 k€) est essentiellement constitué d'une part de facturations diverses sur des conventions contractées avec des structures associées ou affiliées, ainsi qu'avec des partenaires externes, et d'autre part de versements liés à la délégation des membres Cfdt siégeant au C.E.S.E. (Conseil Economique Social et Environnemental).

3.4.3 Quotes-parts de résultats de GIE :

Ces quotes-parts, comptabilisées en excédent (1 103 k€) ou en déficit (2 593 k€), sont issues de deux groupements d'intérêt économique gérant, pour la Confédération et ses structures associées, des fonctions opérationnelles mutualisées, organisées par « métiers » (moyens généraux, informatique, presse, site internet, diffusion de revues et matériel syndical...).

3.4.4 Résultat financier :

D'un montant positif de 3.476 k€, il se décompose comme suit :

- Revenus de SCI ou de placements (VMP)	1.992 k€
- Provisions sur portefeuille TIAP (Moins Values latentes)	-19 k€
- Reprise de provisions sur portefeuille TIAP	1.442 k€
- Net de charges ou produits financiers divers	60 k€

3.4.5 Résultat exceptionnel :

Les éléments essentiels qui le composent, pour 3.643 k€ en net, sont les suivants :

- Plus-values des mouvements sur les cessions sur portefeuille TIAP	3.240 k€
- Valeur comptable immobilisations sorties	-14 k€
- Net de produits et charges divers	417 k€

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

4.1.1 Engagements financiers :

*La Confédération s'est portée caution pour garantir, jusqu'à hauteur respectivement de 42 k€, 473 k€ et 176 k€, trois prêts accordés par des banques à trois entités tierces.

Les termes de ces engagements sont fixés respectivement aux 5 mai 2015, 6 mars 2016 et 10 juillet 2022.

*Des contrats de placement de fonds ont été souscrits par la Confédération, dans le cadre de sa gestion du portefeuille de titres immobilisés, pour un engagement total de 14.000 k€. Les parts de ces fonds sont appelées progressivement par le gérant du fonds.

Au 31 décembre 2013, un montant de 640 k€ a été appelé au titre de ces contrats et figure à l'actif du bilan. La partie non libérée de ces engagements s'élève à 4.816 k€.

*La confédération a affecté en nantissement le 23 novembre 2012, au profit de la Société Générale, 17.46 parts de titres FCP Investissement, pour un montant total évalué à 5.301 k€.

Ce nantissement de titres vient garantir l'emprunt souscrit par la confédération auprès de la Société Générale, d'un montant de 5.300 k€, d'une durée de 10 ans remboursable en 40 trimestrialités.

4.2 Consolidation comptes consolidés

Les comptes sociaux 2013 de la Confédération sont intégrés dans un ensemble consolidé « Confédération Cfdt » dont elle est l'entité consolidante.

Le périmètre de cette consolidation inclut des entités contrôlées à 100% par la Confédération (Groupements d'intérêt économique, Sociétés civiles immobilières, Associations loi 1901 et une EURL).

4.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.